

L'UPI du Lycée professionnel Jean Moulin pour des élèves avec troubles cognitifs

Sous-titre:

Une UPI pour des élèves présentant des troubles cognitifs

À la rentrée 2004 s'est ouverte au lycée professionnel Jean Moulin de Saint-Brieuc (22) une UPI pour élèves présentant des troubles cognitifs. Ce document retrace les étapes de l'élaboration de ce projet: les personnes qui se sont impliquées, leurs démarches, la création d'un réseau partenarial. Il présente l'organisation des enseignements généraux et professionnels, la scolarisation des élèves de l'UPI dans les classes et ateliers du lycée, le travail mené pour construire pour chaque élève un projet professionnel étayé sur les périodes de stages. Il donne la parole aux divers intervenants engagés dans ce dispositif: la proviseur du LP, la coordinatrice de l'UPI, les professeurs, l'AVS, le Sessad, les associations partenaires, les entreprises, ainsi, naturellement, que les élèves de l'UPI et leurs parents.